

29e Trophée des Motos Classiques

14, 15 & 16 juillet 2023

EMN :

Règlement particulier

Art. 1 - Définition

Le 29^e Trophée de Motos Classiques "Championnat de Belgique" et la Coupe d'Europe IHRO seront organisés sur le Circuit de Chimay les 14, 15 & 16 juillet 2023.

Cette épreuve est régie par le code sportif international de la FIM, le code européen de la FIM Europe, le code national de la FMB et leurs annexes respectives, par le règlement IHRO et le présent règlement particulier.

Par son inscription, le coureur ou participant se soumet à toutes ces réglementations.

Ce « règlement particulier » est publié en français, néerlandais et anglais.
En cas de doute au sujet de l'interprétation, le texte français est prépondérant.

Art. 2 - Circuit

Le circuit de type « routier » est d'une longueur de 4,420 km. Les épreuves se font dans le sens horlogique. Toutes manœuvres exécutées dans le sens inverse de la course, sera immédiatement punie de l'exclusion du coureur et de la machine.

Art. 3 - Coureurs : conditions d'engagement et nombre maximum

Les épreuves sont accessibles aux détenteurs d'une licence nationale, européenne ou internationale délivrées par les fédérations concernées.

Les licences des coureurs étrangers doivent être accompagnées d'une autorisation de sortie délivrée par leur fédération.

Les coureurs non licenciés sont admis moyennant l'obtention d'une licence « une manifestation » dont les conditions sont régies par le code sportif de la FMB-BMB.

Attention : la licence à la journée est interdite aux participants de moins de 18 ans.

Le coût de cette licence est de 65,00 € pour les coureurs belges et de 80,00 € (comprenant l'assurance rapatriement) pour les coureurs étrangers, elle **doit être demandée via le site de la FMB-BMB via l'application Magelan**. La licence à la journée peut-être contractée directement sur place mais cela complique les formalités au welcome et engendre un supplément de 10€.

Le nombre maximum de motos en piste est de :

- 48 motos en course (catégorie solo)
- 30 motos en course (side-car)
- 67 motos en parade
- 44 motos pour l'endurance

Les équipements des coureurs doivent répondre aux spécifications présentes dans le règlement Course sur route & Classic Bike 2023 de la FMB-BMB.

Art. 4 - Catégories admises

Toutes les catégories prévues au règlement sportif « Classic Bikes » de la FMB-BMB sont admises. Cette année, les classic IPC et EVO rouleront également lors du Classic Bikes et non durant l'Open Trophy comme habituellement.

L'épreuve « Endurance Classique et Post-Classique » fait l'objet d'une réglementation particulière dont les détails sont en annexe. Endurance Classique : année de la moto jusque 1982 ; endurance Post-Classique : année de la moto jusque 1994.

Les machines doivent impérativement répondre aux règlements sportif et technique de la FMB consultables sur www.fmb-bmb.be.

En ce qui concerne l'endurance Post-Classique, les motos répondront aux exigences de sécurité et d'éligibilité reprises en annexe du présent règlement particulier.

Art. 5 - Engagements

Le droit d'engagement donne droit à des bracelets d'accès (coureurs et accompagnants) et est fixé à :

| Prix | Catégorie | Nombre bracelets d'accès |
|--------------------|--|--|
| 190€ | Catégories solo | <u>3 bracelets d'accès :</u> 1 coureur + 2 accompagnants |
| 230€ | Equipage side-car | <u>5 bracelets d'accès :</u> 2 coureurs + 3 accompagnants |
| 370€ | Endurance Classic et Post-Classique | <u>5 bracelets d'accès :</u> 2 coureurs + 3 accompagnants |
| 150€ | Parade classique / Démo 80-90 | <u>2 bracelets d'accès :</u> 1 coureur + 1 accompagnant |
| Gratuit | Catégorie vintage | <u>2 bracelets d'accès :</u> 1 coureur + 1 accompagnant |
| Réduction de 40€* | 2 ^e classe ou 2 ^e machine | <u>1 bracelet d'accès :</u> 1 accompagnant |
| Réduction de 120€* | à partir de la 3 ^e classe ou de la 3 ^e machine | <u>1 bracelet d'accès :</u> 1 accompagnant |

* L'endurance ne rentre pas en compte pour bénéficier de la réduction.

+ 2 laisser-passer voiture **par coureur**

L'inscription devra être complétée et acquittée en ligne sur le site de **RIS** <https://fmbrace.ris-timing.be/raceCLA.php?langue=FR> avant le **5 juillet 2023 au plus tard**.

Si vous vous inscrivez dans plusieurs catégories pour le Classic Bikes (hors endurance), la réduction se décomptera automatiquement, vous n'avez rien à faire.

Après le 5 juillet 2023, les inscriptions en ligne ne seront plus possibles !

Les inscriptions et paiements seront alors effectués sur place (dans la limitation des places disponibles dans chaque plateau).

Attention : l'inscription ne sera validée qu'après réception du droit d'engagement.

Le paiement doit être réglé au moment de la commande via l'une des méthodes proposées : Bancontact, IDDeal, Visa ou Mastercard. Le montant de l'inscription ne prend pas en compte les frais bancaires. Ils seront ajoutés lors de l'inscription.

Une fois l'inscription faite, vous recevrez un email de confirmation avec un QR code qu'il faudra présenter au Welcome Pilotes.

Remarque : Les pilotes doivent avoir leur QR code (sur papier ou sur leur téléphone) envoyé par mail pour se présenter au Welcome Pilotes. Cela servira à vérifier leur inscription rapidement. Ils doivent aussi avoir leur preuve de paiement (copie de l'extrait bancaire). Ce point est très important et surtout pour les pilotes qui ont payé en dernière minute.

En cas d'annulation de l'engagement par le coureur avant le 7 juillet 2023, l'organisateur remboursera 50% du droit de participation. Après le 7 juillet 2023, le coureur ne sera plus remboursé.

Tout coureur se voyant contraint d'annuler son inscription pour cause de maladie grave ou décès, sera remboursé de 95% sur preuve d'attestation médicale.

En ce qui concerne **l'Endurance Classic & Post-Classic**, la demande d'engagement devra être en possession de l'organisateur pour le **23 juin 2023** au plus tard et sera obligatoirement accompagnée de minimum **2 photos** différentes des machines engagées, les **fiches techniques** dûment complétées et dont détails en annexe. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'engagement sans devoir émettre de justification.

Art. 6 - Accès aux paddocks

Les paddocks seront accessibles à partir du mercredi 12 juillet 2023 dès 10h00.

Seuls les coureurs en possession des documents d'accès valables auront l'accès au parc des coureurs. **Les documents d'accès sont à enlever au « welcome pilote » situé au « Marché d'Antan » - Rue de l'Eau Blanche 6461, Virelles (Chimay) Coordonnées GPS : 50.062846, 4.334715.**

Les bracelets pour les accompagnants seront également donnés sur place (aucun ticket ne sera envoyé au pilote). Le pilote est chargé de les distribuer à ses accompagnants avant

d'entrer sur le site. Si un accompagnant n'a pas reçu son bracelet par le pilote et décide de payer à l'entrée, ce ne sera **PAS remboursable** par après !

Les accompagnants ayant acheté une prévente peuvent, eux, se présenter directement à l'entrée où leur E-ticket sera échangé contre un bracelet.

(Attention, les e-tickets contiennent des codes-barres uniques. Une fois scannés, ils ne sont plus valables. La reproduction de ceux-ci est donc inutile).

Si l'inscription n'est pas réglée avant la date limite (le 5 juillet 2023), les formalités, paiements et autorisation d'accès devront se faire au « welcome pilote » comme indiqué ci-avant !

Toute installation de négoce devra faire l'objet d'une demande écrite à l'organisateur au moins quatre semaines avant l'épreuve.

Art. 7 - Welcome Pilote : vérifications administratives

Le Welcome Pilote est installé à l'extérieur du site, au « Marché d'Antan » à Virelles (Rue de l'Eau Blanche, 6461 Virelles).

Il sera accessible comme suit :

- Mercredi 12 juillet : de 10h à 21h
- Jeudi 13 juillet : de 9h à 22h30
- Vendredi 14 juillet : de 7h30 à 12h

Vendredi et Samedi PM : Permanence au Help desk du rez-de-chaussée de la Tour de contrôle.

Après la vérification administrative, les organisateurs remettront :

- Le document pour le contrôle technique
- **Les bracelets "Pilote" et « Pitlane access »**
- La confirmation du numéro de course

Chaque pilote recevra également un programme du week-end (inclus le bon pour la carte cashless), un sac poubelle, deux car-pass et, nouveauté 2023, un jeton pour une douche gratuite.

Les bracelets « Pilote » et « Pitlane Access » donnent uniquement accès à la pitlane et au parc fermé. Il n'est valable **que** s'il est accompagné du bracelet week-end !

Sans bracelet spécifique, tout participant se verra interdire l'entrée du parc fermé.

Le paddock reste accessible entre le Classic Bikes et l'Open Trophy pour les pilotes et accompagnants souhaitant camper entre les deux événements. Cependant, l'alimentation en électricité et en eau sera coupée du dimanche 16 juillet à 22h au jeudi 20 juillet à 10h pour des raisons économiques et écologiques.

Circuit
de
Chimay

Art. 8 - Contrôle technique

Le contrôle technique est obligatoire pour la moto et l'équipement du coureur. Il se trouve dans le petit chapiteau à côté du parc fermé.

Il sera accessible comme suit :

- Jeudi 13 juillet : de 17h00 à 21h00
- Vendredi 14 juillet : de 8h00 à 20h00
- Samedi 15 juillet : de 8h00 à 10h00

Art. 9 - Briefing

Le briefing des coureurs est **obligatoire** et prévu le vendredi 14 juillet 2023 comme stipulé au timing de l'épreuve.

Un briefing particulier pour les catégories parade et démo est prévu juste après.

Art. 10 - Parade classique

Cette catégorie n'est pas une catégorie de course et n'implique **AUCUN ESPRIT DE COMPETITION**. Tout comportement ne correspondant pas à cet état d'esprit sera sanctionné par l'exclusion immédiate de la manifestation.

Ne seront admises que les machines qui présentent un intérêt technique, et/ou historique particulier conformément au règlement de la FMB en vigueur, et que leurs propriétaires ne souhaitent pas engager en course.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription de machines ne répondant pas à ces critères. L'envoi d'une photo de la moto (à info@circuit.be) est obligatoire.

A noter :

- Le contrôle technique (pour les motos et l'équipement des coureurs) est également obligatoire pour cette catégorie.
- Une moto inscrite en parade ne peut être inscrite durant le même meeting avec le même coureur dans une catégorie de course.
- Le départ de la parade sera donné du parc fermé.

Art. 11 – Démo 80-90

Cette catégorie n'est pas une catégorie de course et n'implique **AUCUN ESPRIT DE COMPETITION**. Tout comportement ne correspondant pas à cet état d'esprit sera sanctionné par l'exclusion immédiate de la manifestation.

Ne seront acceptées que les machines dont le dossier technique aura été accepté par les organisateurs. Ce dossier doit contenir également les informations suivantes à propos de la machine en question :

- Deux photos
- Les coordonnées complètes de la moto

- Un descriptif
- Le palmarès de la moto (s'il y en a un)

A noter :

- Le contrôle technique (pour les motos et l'équipement des coureurs) est également obligatoire pour cette catégorie.
- Une moto inscrite en Démo 80-90 ne peut être inscrite durant le même meeting avec le même coureur dans une catégorie de course.
- Le départ de la Démo sera donné du parc fermé

Art. 12 - Déroulement de l'épreuve

ATTENTION: Lors de la première séance d'essai de chaque catégorie, les coureurs devront rouler un tour derrière un véhicule officiel en file indienne. Il est strictement interdit de la dépasser.

Lors de la sortie du dernier coureur présent dans le parc fermé, la pitlane sera fermée jusqu'au moment où le véhicule officiel rentrera et que la dernière machine présente sur la piste sera passée à la hauteur de la sortie de la pitlane.

Les départs (hors endurance) se font à l'extinction des feux.

Le déroulement de l'endurance est stipulé en annexe.

A la fin de chaque manche ou essai, les coureurs rentrent aux paddocks via la pitlane en achevant leur tour et à allure normale sans marquer d'arrêt sur la piste.

Art. 13 - Notions environnementales

Chaque coureur doit être en possession d'un « **tapis environnemental** » conforme à la législation en vigueur, à placer de manière permanente sous la machine.

Ce tapis environnemental sera disponible le cas échéant au welcome pilotes au prix de 25€.

Chaque coureur recevra un sac poubelle destiné aux déchets ménagers, qui sera fermé et déposé dans les containers prévus à cet effet.

Chaque participant est responsable et est prié de reprendre ses huiles usagées et tout autre déchet d'hydrocarbure afin de les faire éliminer par ses propres soins. (Il n'y a pas de container à huile de vidange sur le site)

Tout manquement à ces consignes donnera lieu à des sanctions, voire à l'exclusion de l'épreuve.

Art. 14 - Vitesse au meeting

La vitesse maximum dans la PITLANE est de 60km/h. Dans le paddock, elle est de 20km/h. Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans de conduire un véhicule motorisé sur le site de l'organisation. Le port d'un casque est obligatoire.

Art 15 - Modifications du règlement

L'organisateur, en accord avec Le Directeur de Course, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toutes les modifications qu'il juge utiles pour le bon déroulement de la course. Les modifications seront disponibles à la tour de contrôle.

Art. 16 - Réclamations

Chaque plainte devra être remise par écrit au directeur de course conformément aux directives stipulées par le règlement de "Courses sur route" & "Classic Bike" FMB de la saison 2023.

Art. 17- Prix

Le barème prix n'est pas prévu.

Art. 18 - Adresse

Circuit de Chimay A.S.B.L. : Rue de Poteaupré, 5 B-6464 Bourlers

Jours ouvrables :

Tél : + 32 60 210 429

Fax : + 32 60 21 47 23

Email : info@circuit.be

Infos techniques et sportives **après 18h** :

Alain Doncq : +32(0)60/21.41.76 ou +32(0)495/522.295

Website : www.circuit.be

Art. 19 - Officiels

Directeur de course : Robert Scheldeman

Directeur adjoint : A définir

Commissaire d'organisation : Alain Doncq

Responsable Welcome coureurs : André Guiot

Organisme de chronométrage : RIS

Responsable contrôle technique : A définir

Règlement Particulier accordé le/...../ 2023

Par Directeur de Course Robert SCHELDEMAN



Circuit
de Chimay

ANNEXES:

1. Endurance Post-Classic :

1.1 Schéma de l'épreuve :

L'épreuve se déroule en une seule manche de 3h le samedi en fin de journée suivant le timing établi. Chaque équipage est constitué de 2 pilotes se relayant sur une seule moto .

Chaque coureur doit avoir roulé au min 1/3 du temps total des séances d'essai.

Chaque coureur ne peut rouler plus de **40** minutes consécutives en course et plus de 2/3 du temps total de course.

Chaque équipage doit également déterminer à l'avance qui sera le pilote 1 (rouge) et le pilote 2 (jaune). Le choix devra être communiqué par mail à info@circuit.be ou au plus tard au Welcome Pilote le jour d'arrivée. Le pilote 1 devra obligatoirement prendre part aux essais 1 et le pilote 2 aux essais 2. Pour le départ, le choix pourra être fait entre les 2 pilotes.

Le briefing du vendredi est obligatoire pour tous les coureurs et responsables de team.

1.2 Motos admises :

Catégorie «Endurance Classic»:

Les motos répondant aux exigences techniques du règlement FMB Classic, soit d'une cylindrée de 500 à 1200cc en 4T ou 350 à 750 en 2T et de fabrication de maximum 1982.

Catégorie «Endurance Post-Classic»:

Des motos plus récentes (max 1994) pourront être acceptées après examen de la demande d'engagement par le comité de sélection de l'organisateur avec classement séparé.

Chaque équipage peut présenter 2 motos au contrôle technique, les 2 motos concourant dans la même classe. L'équipage peut effectuer les essais sur la moto de leur choix, même en alternant, mais à l'issue du warm-up, la moto non retenue ne pourra plus être utilisée.

Chaque équipage devra s'équiper d'un transpondeur agréé et compatible avec le système présent le jour de l'épreuve et/ou disponible éventuellement en location. Attention, en cas de changement de moto pendant les essais, ne pas oublier de transférer le transpondeur.

Seuls les pneumatiques munis de la spécification DOT permettant une utilisation sur route ouverte sont autorisés, Slicks et spécifiques pluies « NON DOT » sont strictement interdits.

Les couvertures chauffantes sont interdites dans le parc fermé, dans les stands, en pitlane et sur la ligne de départ.

1.3 Grille de départ :

Une grille de départ sera établie par l'organisateur en fonction des temps réalisés aux essais.

La grille de départ est de type « Le Mans ». Les machines devant démarrer à la poussette seront reléguées en fond de grille.

1.4 Procédure de départ:

Un tour de reconnaissance démarre depuis la sortie du parc fermé, et est suivi immédiatement du tour de chauffe.

La mise en épis est réalisée en fin de tour de chauffe.

Le départ type « Le Mans » est donné au baissé du drapeau national.

1.5 Course et ravitaillement:

LA VITESSE D'ENTREE ET LA PROGRESSION DANS LA VOIE DES STAND EST LIMITEE à 60KM/H

Lors des relais, le ravitaillement en carburant n'est autorisé que dans la pitlane, à l'emplacement désigné par l'organisateur à chaque équipage, et en dernier lieu, après toute autre intervention mécanique sur la moto. Il ne peut y avoir plus de 4 personnes, coureurs compris, simultanément dans un rayon de 2 mètres pendant le ravitaillement.

Pour chaque relais et/ou ravitaillement la moto doit être béquillée et le pilote doit descendre de la moto quelle que soit la circonstance.

Ce ravitaillement ne peut s'effectuer qu'à l'aide de récipients fermés. Un remplissage de réservoir à la cruche est interdit dans la zone des stands.

Le ravitaillement s'effectue moteur arrêté et moto béquillée, le ravitailleur entièrement couvert et, casqué. Un autre mécanicien également entièrement couvert et casqué (ou le second coureur) se tiendra prêt à intervenir avec un extincteur de min 6kg.

La plus grande prudence est de rigueur. Tout comportement jugé dangereux entraînera l'exclusion immédiate de l'équipage.

L'arrivée sera jugée à l'issue des 3 h de courses, peut-être réduite en fonction des circonstances du jour.

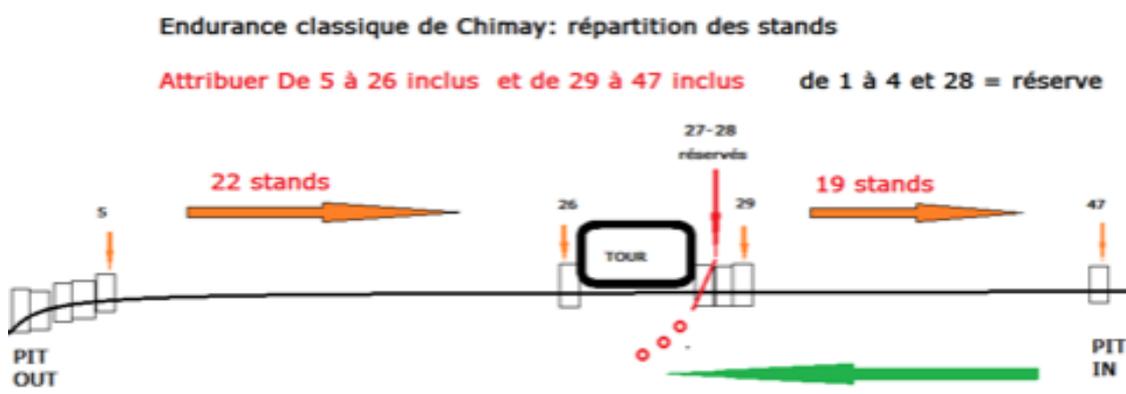
1.6 Neutralisation :

Il n'y a pas de safety-car et donc pas de procédure particulière s'y rapportant. En cas d'incident conséquent, la course sera neutralisée par drapeau rouge. A la présentation du drapeau rouge, les motos rentrent dans la pitlane et se rangent en 2 files d'après le classement du moment suivant les indications de la direction de course, puis sont béquillées. AUCUNE INTERVENTION N'EST AUTORISÉE SUR LES MOTOS durant cette période « drapeau rouge ».

1.7 Stand :

Les équipages sont invités à choisir leur numéro de stand à l'avance, surtout si plusieurs équipages veulent être ensemble. Merci de nous communiquer le numéro de l'emplacement à l'adresse mail suivante : info@circuit.be.

Schéma des stands :



1.8 En annexe : la fiche technique à compléter pour chaque moto et à envoyer par mail avec 2 photos à l'organisateur au plus tard le 23 juin 2023.

1.9 Fiche technique moto d'endurance Classic et Post-Classic

| | Exemple | Vos caractéristiques |
|---|----------------------|-----------------------------|
| Marque du moteur | <i>Suzuki</i> | |
| Marque du châssis | <i>Morena</i> | |
| Année de construction | <i>1980</i> | |
| Numéro du châssis | <i>MOR0123456</i> | |
| Numéro du moteur | <i>41H-123456</i> | |
| Cylindrée totale | <i>998</i> | |
| Nombre de cylindres | <i>4</i> | |
| cycle (2ou 4 tps) | <i>4</i> | |
| Dimensions pneu avant | <i>110/80 x 19</i> | |
| Dimensions pneu arrière | <i>140/70 x 18</i> | |
| Type de roues | <i>5 bâtons</i> | |
| Type de frein avant | <i>2 disques</i> | |
| Nbre de pistons de frein avt/pince | <i>4</i> | |
| Type de frein arrière | <i>Tambour d 200</i> | |
| Type et diamètre des disques avt | <i>260mm fixe</i> | |
| <i>Marque et/ou type de fourche</i> | <i>Showa</i> | |
| Diamètre des canons | <i>38mm</i> | |
| Puissance moteur | <i>120cv</i> | |
| Vitesse maximale | <i>250 km/h</i> | |
| Palmarès succinct de la moto: | | |
| Préparateur : | | |
| Propriétaire : | | |
| Coureur 1 | | |
| Nom - Prénom | | |
| Palmarès | | |
| Coureur 2 | | |
| Nom - Prénom | | |
| Palmarès | | |